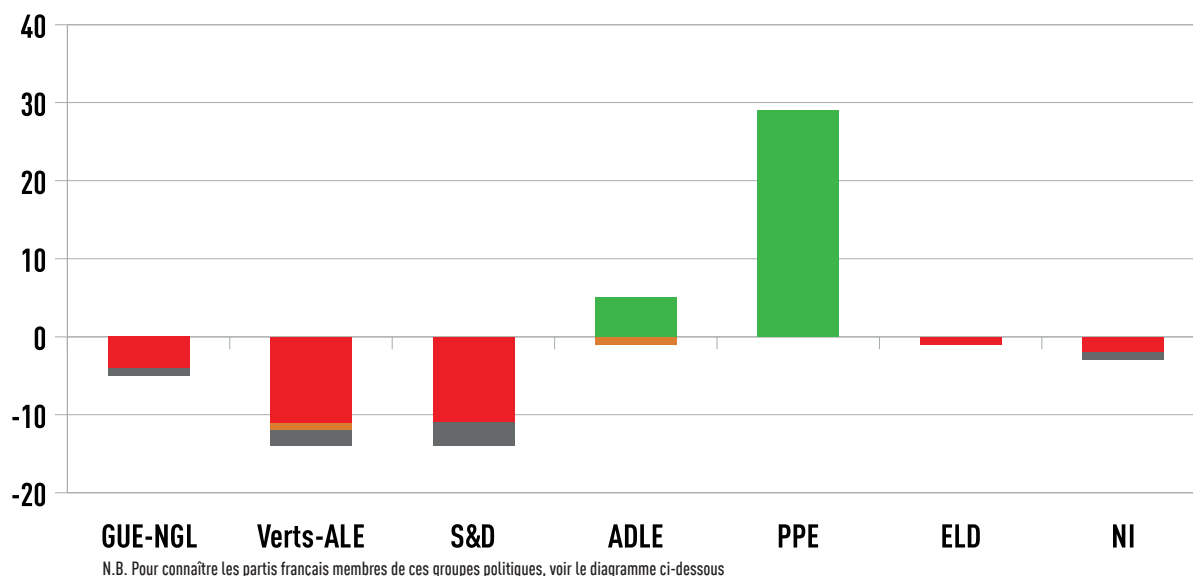


L'UE doit-elle renforcer la surveillance des politiques économiques et budgétaires des États membres de la zone euro ?

Le vote des parlementaires européens élus en France



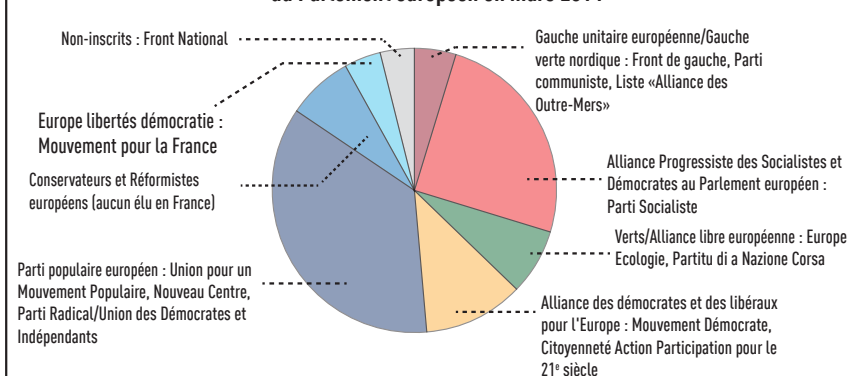
■ Pour ■ Contre ■ Abstention ■ Ne vote pas/Absent

En septembre 2011, le Parlement européen (PE) a adopté, après plusieurs reports, un paquet législatif, aussi appelé « six-pack », réformant le cadre de la « gouvernance de l'UEM ». Les règles établies concernent la surveillance renforcée et l'évaluation des programmes de stabilité et de convergence des États membres, avec pour but de prévenir les déficits excessifs. Le « six-pack » défend aussi l'idée d'une coordination des politiques économiques nationales. Ces 6 propositions législatives ont été adoptées en grande partie grâce à un solide soutien des groupes PPE et ADLE, dont les membres ont voté en faveur des six textes. En dépit de l'opposition des autres groupes, les groupes PPE et ADLE ont réussi à obtenir la majorité grâce à un haut niveau de discipline interne, combiné à des défections dans les autres groupes. Le groupe S&D, n'a approuvé qu'une seule proposition sur six, à savoir celle sur la Prévention et correction des déséquilibres macroéconomiques. Le groupe Verts/ALE a soutenu trois propositions, mais a voté contre les trois autres, tandis que le groupe GUE/NGL a voté contre les six propositions.

Les élus français ont adopté des positions globalement en ligne avec celles constatées au niveau du PE tout entier. Une majorité française de centre droit s'est globalement dégagée pour soutenir cette première réforme du pacte de stabilité : les élus français des groupes UMP et ADLE ont approuvé les six propositions prévues par cette réforme, tandis que les autres élus français s'y sont opposés – seul le vote sur la procédure visant à contrôler les déséquilibres macro-économiques a réuni une très grande majorité des élus français, à l'exception de ceux du Front de gauche, du Front national et du MPF. Le vote qui

porte notamment sur les conditions techniques et politiques dans lesquelles la Commission européenne pourra proposer de sanctionner les États membres en déficit excessif, a de fait bénéficié du soutien de tous les députés français des groupes PPE et ADLE (à l'exception d'une abstention) et s'est heurté au rejet de tous les autres députés français, à l'exception d'une abstention d'un élu du groupe des Verts.

Répartition des partis français dans les groupes politiques au Parlement européen en mars 2014



L'UE doit-elle renforcer la surveillance des politiques économiques et budgétaires des États membres de la zone euro ?

Le vote des parlementaires européens du Nord-Ouest*

Pour

Philippe Boulland



UMP

PPE

Jean-Paul Gauzès



UMP

PPE

Dominique Riquet



Parti Radical

PPE

Tokia Saïfi



UMP

PPE

Contre

Jacky Hénin



Front de Gauche

GUE-NGL

Hélène Flautre



Europe Ecologie

Verts-ALE

Estelle Grelier



PS

S&D

Gilles Pargneaux



PS

S&D

Marine Le Pen



Front National

NI

Abstention

Corinne Lepage



Cap21

ALDE

*Source : Notre Europe - Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu 

Pour en savoir plus, voir Yves Bertoncini et Thierry Chopin, « Des visages sur des clivages, les élections européennes de mai 2014 », *Etudes & Rapports No 104*, Notre Europe - Institut Jacques Delors et la Fondation Robert Schuman, avril 2014

Réalisation : Lucie Marnas, Virginie Timmerman et Claire Versini (Notre Europe - Institut Jacques Delors)